



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: WDS/PWS/WMO-No.1099/PWS-26

GENÈVE, le 4 février 2013

Objet: *«Guidelines for Creating a Memorandum of Understanding and a Standard Operating Procedure between a National Meteorological or Hydrometeorological Service and a Partner Agency»* (WMO-No 1099, PWS-26) («Directives pour l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre un Service météorologique ou hydrométéorologique national et un organisme partenaire et pour la mise au point de procédures normalisées d'exploitation»)

Suite à donner: Communiquer les présentes informations aux membres du personnel concernés, en précisant l'adresse du site Web où cette publication peut être consultée

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la publication citée en objet, parue sous les auspices du Programme des services météorologiques destinés au public (PSMP), est désormais disponible en anglais. La traduction et la production de cette publication en arabe, espagnol, français et russe sont actuellement en cours et ces versions seront mises à disposition en temps voulu. En attendant, la version anglaise peut être consultée sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante: http://www.wmo.int/pages/prog/amp/pwsp/publicationsguidelines_en.htm.

Ces directives ont été élaborées par MM. Jim Davidson et Jon Gill, tous les deux Australiens, avec le concours des membres principaux et des experts associés de l'ancienne Équipe d'experts pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets relevant du Groupe d'action sectoriel ouvert des services météorologiques destinés au public (GASO-SMP) de la Commission des systèmes de base (CSB), désormais appelée Équipe d'experts pour la réduction des incidences des aléas hydrométéorologiques en vue de répondre aux besoins des utilisateurs. Nous saisissons cette occasion pour remercier toutes les parties qui ont contribué à l'élaboration de cet important document.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6684)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents)
Anciens membres et membres actuels de l'Équipe d'experts)
pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs) (pour information)
effets relevant du GASO-SMP de la CSB)

Cette publication a pour objectif d'aider les directeurs des Services météorologiques et hydrologiques nationaux à conclure des accords officiels avec les utilisateurs des services et des produits qu'ils fournissent et de définir précisément les procédures à suivre et les responsabilités incombant aux différentes parties prenantes.

Nous espérons que vous, ainsi que vos collaborateurs, trouverez cette publication utile et instructive. Si vous souhaitez en obtenir des versions papier, vous pouvez adresser votre demande à Mme Haleh Kootval, chef du Programme des services météorologiques destinés au public, par courrier électronique à l'adresse suivante: HKootval@wmo.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général